

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 janvier 2013

DCM N° 13-01-02

OBJET : Equipements et travaux divers concernant les espaces verts – programme 2013.

Rapporteur : Mme OLESINSKI, Adjoint au Maire

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des messins nécessite un programme d'investissements annuels, prenant en compte les suggestions des comités de quartiers et visant notamment à réaménager ou rénover certains espaces publics et équipements, à remplacer les mobiliers vétustes ainsi qu'à entretenir l'outil de travail des agents.

Pour ce faire, il a été prévu un montant de 1 201 000 € T.T.C dans le cadre du budget prévisionnel d'investissement qui a été voté en décembre 2012.

Ce programme se décompose de la façon suivante :

1. Rénovation des aires de jeux et réfection de terrains multisports dans divers quartiers :

- Skate Parc au plan d'Eau (dernière tranche)	360 000 €
- Plan d'Eau	20 000 €
- Place Etienne Gantrel / Devant-Les-Ponts	30 000 €
- Square Villars / Patrotte	40 000 €
- Parc de la Grange-Aux-Bois	3 000 €
- Rue de la Plaine / Magny	30 000 €
- Rue Paul Claudel / Queueleu	25 000 €
- Rue du 18 Juin / Bellecroix	35 000 €
- Allée de la tour du Diable / Ancienne Ville	22 000 €
- Rue de la Caserne / Quartier des Isles	55 000 €
- Terrains Multisports	40 000 €
	60 000 €

2. Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier de fleurissement :	105 000 €
- Acquisition de bancs et corbeilles	65 000 €
- Acquisition de mobilier de fleurissement	40 000 €
3. Gestion du patrimoine arboré :	15 000 €
4. Confortement et mise en valeur des cours d'eau (APCP) :	20 000 €
Crédits de paiement 2013	
Pour mémoire les crédits de paiement ultérieurs s'élèvent à 373 000 €.	
5. Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail :	246 000 €
- Petit investissement (mobilier, matériel ...)	21 000 €
- Entretien et rénovation des serres municipales	30 000 €
- Réfection du réseau de chauffage du Centre Horticole	85 000 €
- Extension du vestiaire de Vallières rue des Carrières	110 000 €
6. Création, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces Verts dans les quartiers :	455 000 €
<u>Divers quartiers</u>	
- Jalonnement des promenades	20 000 €
- Fleurissement durable (bulbes)	20 000 €
- Installation d'un réseau d'arrosage automatique des jardinières sur les ponts	20 000 €
<u>Ancienne Ville</u>	
- Réfection du cheminement, Allée de la Tour au Diable	70 000 €
<u>Devant-Les-Ponts</u>	
- Réouverture des sentiers Chemin-sous-les-Vignes (3 ^{ème} tranche)	60 000 €
<u>Magny</u>	
- Réfection des allées, Square rue des roseaux	62 000 €
<u>Metz-Centre</u>	
- Réfection des abords de l'Esplanade entre le Palais de Justice et la Place de la République	83 000 €
<u>Nouvelle-Ville</u>	
- Travaux qualitatifs dans le jardin botanique	10 000 €
<u>Sablon</u>	
- Sécurisation contre les intrusions, au Parc de la Seille	40 000 €
- Réfection du Square rue des Jardins / Sente à My	40 000 €
<u>Vallières</u>	
- Prolongement de la promenade en berge rue des Chauffourniers	30 000 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prise notamment en son article 8,

VU le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26, 33 et 57 à 59,

VU le programme d'investissement 2013 approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 20 Décembre 2012,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de réaliser les opérations suivantes (travaux et acquisition de fournitures) pour un coût total estimé à 1 201 000 € TTC.

1. Rénovation des aires de jeux et réfection de terrains multisports dans divers quartiers :	360 000 €
2. Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier de fleurissement :	105 000 €
3. Gestion du patrimoine arboré :	15 000 €
4. Confortement et mise en valeur des cours d'eau :	20 000 €
5. Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail :	246 000 €
6. Création, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces Verts dans les quartiers :	455 000 €

DECIDE de confier la réalisation de ces opérations aux entreprises et fournisseurs titulaires des marchés en cours ou le cas échéant de recourir aux consultations nécessaires menées conformément aux dispositions du code des marchés publics,

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité de préparer, d'engager et de prendre toute décision, en sa qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, pour mener à bien la procédure de marché public conformément au code des marchés publics, en vue de la réalisation des opérations susvisées,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces contractuelles se rapportant à ces opérations, ainsi que le ou les avenants éventuels conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics, dans le cadre des dispositions de la loi du 8 février 1995 et dans les limites des crédits alloués,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter les marchés et les pièces contractuelles s'y rapportant et à procéder au paiement des sommes correspondantes,

SOLLICITE toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Vu et représenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjointe Déléguée,

Marielle OLESINSKI

Service à l'origine de la DCM : Pôle Espace Verts

Commissions :

Référence nomenclature « ACTES » : 8 .4

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 45

Absents : 10

Dont excusés : 8

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE